

Projet éolien de Bavois

Le développement du projet éolien de Bavois suit son cours et la Municipalité souhaite que les habitants puissent se faire un avis le plus objectif possible à son sujet.

A cet effet, la Municipalité in corpore a rencontré dans le courant du mois de mars les représentants de la société vento ludens Suisse et des Services Industriels Genevois (tous deux actionnaires de la société BavoisEole SA ainsi que la commune de Bavois) afin d'être informés des dernières avancées du projet et de pouvoir vous les communiquer.

Voici les points principaux qui ressortent de cette séance :

Emplacement des éoliennes

A ce jour, les emplacements définitifs des éoliennes ne sont toujours pas connus. En effet, les résultats de certaines études, notamment sur le bruit et les ombres portées, la faune ailée, ou le vent parmi certains exemples, peuvent encore influencer le nombre, la hauteur et l'emplacement des machines. Un ou deux scénarios concrets devraient pouvoir être présentés d'ici à l'automne 2018 afin de poursuivre le développement du projet.

Bruit et santé

Les expos-apéro de l'automne 2017 à Goumoëns-la-Ville, Penthéréaz et Bavois ont montré que les thématiques du bruit et de la santé suscitent beaucoup de questions au sein de la population. La prochaine soirée participative du 18 septembre 2018, ouverte à tous les habitants de la commune, portera sur ce sujet. Un expert de ces domaines sera présent pour vous donner des informations et répondre à vos interrogations.

Retombées financières pour la commune

La commune de Bavois est actionnaire à hauteur de 5% dans le capital-actions de la société BavoisEole SA, dont le siège est à Bavois. La convention de collaboration signée entre la commune de Bavois et la société BavoisEole SA permettra également à la commune de recevoir des indemnités en fonction du nombre d'éoliennes et de leur production énergétique, avec un seuil minimum. Ces montants seront compris entre fr. 120'000.- et fr. 200'000.- annuel, soit 4 à 7 points d'impôt.

Impacts paysagers et environnementaux

La volonté de BavoisEole SA a été d'intégrer dès le début du projet les ONG environnementales. En 2016, une rencontre avec le WWF, Pro Natura, Aspö Birdlife, la Fondation Suisse pour la protection du paysage (sl-fp) et la Fondation Franz Weber & Helvetia Nostra a été organisée afin de définir les points importants du projet sur lesquels ils souhaitaient pouvoir donner leurs avis. Une nouvelle séance sera organisée dans le courant de l'année pour valider des mesures de compensation en fonction des résultats des études d'impacts sur l'avifaune. Si les emplacements définitifs des éoliennes sont connus au moment de la réunion, les questions d'impacts paysagers seront également discutées.

CoPil

La Municipalité a décidé de créer un Comité de pilotage composé de deux membres de la Municipalité (MM. Burnens et Rochat), deux membres de BavoisEole (MM. Basset et Spitzli) et les membres de la commission énergie du Conseil communal. Ce Comité contribuera à l'avancement du projet et fera le lien entre les différents intervenants.

Dépôt et acceptation du PPA

La mise à l'enquête du plan partiel d'affectation lié à l'implantation des éoliennes se déroulera en 2019.

Informations sur le projet

Si vous souhaitez découvrir le projet plus en détails, vous pouvez vous rendre sur le site internet www.bavoiseole.ch . En cas de questions, n'hésitez pas à contacter les porteurs du projet (via le site internet) ou la Municipalité.

La Municipalité